



## Conseil économique et social

Distr. générale  
13 mai 2014  
Français  
Original: français et anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

#### Comité des transports intérieurs

#### Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé  
à l'Accord européen relatif au transport international  
des marchandises dangereuses par voies de navigation  
intérieures (ADN) (Comité de sécurité de l'ADN)

#### Vingt-cinquième session

Genève, 25-29 août 2014

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

**Propositions d'amendements au Règlement annexé à l'ADN:**

**Autres propositions**

### **Propositions de modification concernant l'élément coupe-flammes**

#### **Communication de la Commission pour la navigation du Rhin (CCNR)<sup>1,2</sup>**

Le but du présent document est de corriger les disparités concernant les dispositions de l'élément coupe-flammes entre les différentes versions linguistiques de l'ADN

1. 7.2.4.16.8 Remplacer «de tamis de coupe-flammes» par «de l'élément coupe-flammes».
2. 7.2.4.22.2 Remplacer «le tamis coupe-flammes» par «l'élément coupe-flammes».
3. 7.2.4.22.5 Remplacer «du tamis de coupe-flammes» par «de l'élément coupe-flammes».
4. 9.3.3.21.9 Remplacer «Le tamis» par «L'élément coupe-flammes» et «ne sont pas exigés» par «n'est pas exigé».
5. 9.3.3.22.5 a) Remplacer «coupe-flammes à l'élément fixe ou à ressort» par «coupe-flammes à élément coupe-flammes fixe ou à ressort».

---

<sup>1</sup> Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2012-2016 (ECE/TRANS/224, par. 94, ECE/TRANS/2012/12, activité 02.7, (A1b)).

<sup>2</sup> Diffusé en langue allemande par la CCNR sous la cote CCNR/ZKR/ADN/WP.15/AC.2/2014/28.

- |     |                    |  |
|-----|--------------------|--|
| 6.  | 9.3.3.22.5 a) i)   | Remplacer «d'un élément fixe» par «d'un élément coupe-flammes fixe».           |
| 7.  | 9.3.3.22.5 a) ii)  | Remplacer «d'un élément à ressort» par «d'un élément coupe-flammes à ressort». |
| 8.  | 9.3.3.22.5 a) iii) | Remplacer «à élément fixe» par «à élément coupe-flammes fixe ou à ressort».    |
| 9.  | 9.3.3.22.5 a) iv)  | Remplacer «à élément fixe» par «à élément coupe-flammes fixe».                 |
| 10. | 9.3.3.22.5 a) v)   | Remplacer «à élément à ressort» par «à élément coupe-flammes à ressort».       |
| 11. | 9.3.3.22.5 b)      | Sans objet en français.  |
| 12. | 9.3.3.22.5 c)      | Sans objet en français.  |
-